



## Travaux non conformes - installation tv satellite

Par **shyvas**, le **05/04/2011** à **10:06**

Bonjour,

Une entreprise m'a effectué des travaux d'installation d'un box et soi disant un câble afin de me permettre d'avoir la TV par le satellite avec mon parabole déjà existante. J'étais facturé avec une mauvaise date pour le box (antérieur à la livraison + frais de Colissimo non utilisé) le câble facturé à €150 est non existant.

Au bout de 2 mois et plusieurs e-mails envoyés, l'artisan ne répond pas à mes demandes (perte du signal du satellite qui s'affiche). De ce fait, je fais intervenir une autre entreprise qui constate que l'installation a été bâclée, aucun câble n'a été utilisé et qu'il fallait changer la parabole avec une dimension plus grande. Bien sûr j'étais facturé pour cette intervention.

Ma question est la suivante. Comment est-ce que je puisse mettre cet artisan en demeure pour qu'il me fournisse une facture correspondant à la date de fourniture du box ?

Comment est-ce que je pourrais me faire rembourser €150 pour le câble non existant ? Les frais de Colissimo également.

Y a-t-il eu aussi de l'abus dans le mesure qu'il savait d'avance que le satellite n'allait pas fonctionner à terme étant donné que la parabole n'était pas adéquate ?

Merci par avance pour votre aide.